

SEANCE ordinaire du 22 mars 2024 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 9 Convocation du 08/03/2024

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Loïc GARNIER, Stéphane GIRARD, Patrice LARONZE, Dominique RAVault et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : Mme Marion ALEXANDRE = pouvoir à M. Patrice LARONZE
M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Stéphane GIRARD
M. Patrick JURY = pouvoir à M. Dominique RAVault
M. Aimé MAIERON = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ
M. Patrick CAMUS = pouvoir à M. Loïc GARNIER

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Rosaria SWIADEK

Délibération n° 019 2024

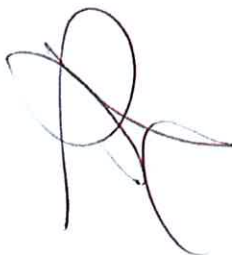
Présentation et vote du Budget annexe Lotissement du Clos des Bruyères 2024

M. Patrice LARONZE, adjoint au Maire et responsable de la commission des finances, présente un budget annexe 2024 pour le Lotissement du Clos des Bruyères équilibré à un montant de 821 675,26 € en Fonctionnement et 800 789,18 € en Investissement.

Après en avoir délibéré, le Budget annexe LCB 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés, soit 14 voix pour.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

